

École primaire de Franxault
8 rue BOSSUET
21 170 FRANXAULT

Année 2020-2021

Procès verbal du conseil d'école n°2 datant du 02 février 2021

Ayant participé à distance :

Représentants des parents d'élèves : Mme CATY, Mme CONTESSE, Mme GEORGEON, Mme GIRARDOT, Mme VACHET, Mme VAN DE CASTEELE

Représentants des communes et du S. I. V. O. S. : Mme FOURNIER-BONNIN, Mr SIMAR

Représentante de la communauté de communes : Mme DUREUIL

Enseignants : Mme LABAUNE, Mme PERNIN, Mme PRETOT, Mme VAIRELLES

Excusés : Mr Zadoinoff (DDEN), Mr CATY, Mr DUTHU

Ordre du jour :

I. Prévisions d'effectifs

Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont les suivants :

PS : 8

MS : 10 → 18 PS/MS

GS : 5

CP : 14 → 19 GS/CP

CE1 : 12

CE2 : 12 → 24 CE1/CE2

CM1 : 7

CM2 : 12 → 19 CM1/CM2

Ces prévisions peuvent être modifiées sensiblement par les maintiens dans le cycle, les passages anticipés, les arrivées et les départs imprévus.

II. Le SIVOS

Aménagement du pôle

Depuis le premier conseil d'école, de nombreux travaux ont eu lieu dans le pôle :

- fixation d'un anti-pince doigts manquant sur la porte de la salle de motricité
- fixation d'une pharmacie côté maternelle
- installation d'une estrade dans la classe de CE1/CE2
- remplacement d'une grille dans la cour de l'élémentaire
- intervention de l'électricien : réparation des portes coupe-feu, changement d'une ampoule dans le local « ATSEM », réglage du détecteur de présence
- installation d'une alarme incendie pour la classe des GS/CP et l'extérieur du pôle
- intervention sur les ordinateurs de la classe de maternelle

Remplacement de Christiane

Mme CHENIER est remplacée par Mme HUDELLOT, depuis le 07 décembre 2020, à raison de 5h par jour. Son emploi en tant qu'animatrice périscolaire étant prioritaire, elle n'est pas présente au sein de la classe lorsqu'elle a des réunions pour celui-ci.

Mme CHENIER est habituellement dédiée aux deux classes de maternelle, son remplacement uniquement partiel a donc entraîné une baisse de la qualité de l'enseignement. Par exemple, les cahiers des apprentissages n'ont pas pu être complétés au cours de cette période, certaines sorties ont du être annulées, certains activités scolaires réduites.

De plus, il a été demandé aux familles de prendre en charge l'entretien du linge de la sieste.

Renouvellement de la demande de matériel informatique

- Présentation des attendus de fin de cycle 3 (en annexe).

De nombreuses compétences numériques doivent être acquises au cours des cycle 2 et 3. Pour les acquérir, les élèves ont besoin de manipuler régulièrement des outils numériques.

- Données des écoles sur les équipements numériques

Nombre d'élèves par poste (2019)

France	Côte d'Or	Circonscription	Franxault
8,11	6,26	6,44	13,3

Nombre de vidéoprojecteurs par école (2019)

France	Côte d'Or	Circonscription	Franxault
1,71 + 1,86 TBI	1,80 + 1 TBI	1,02 + 0,96 TBI	2

% d'école ayant un site internet (2019)

France	Côte d'Or	Circonscription	Franxault
24,04	41,28	49,12	100

Notre école est donc moins bien pourvue que les autres en « poste par élèves » (ordinateur portable ou fixe, tablette). Nous sommes dans la moyenne pour le nombre de vidéoprojecteurs grâce à une subvention attribué par le SIVOS en 2017.

– Estimation du budget nécessaire pour 12 petits ordinateurs et une solution de rangement

Cette estimation a été réalisée en prenant pour base un ordinateur adapté et à faible coût, les tarifs sont ceux de l'entreprise Manutan-collectivité.

Estimation 1 : Chromebook spin 311 R721 : 344,76€ x 12 = 4137,12€
+ Sacoche de transports : 300€

TOTAL : 4437,12€ SIVOS : 1331,12€ Subventions : 3106€

Estimation 2 : 12 ordinateurs + une « valise charge and move » : 861€

TOTAL : 4998,12€ SIVOS : 1499,42€ Subventions : 3498,70€

Cette solution semble être préférable au vu de la sécurité qu'elle confère.

Occupation des locaux

Il était convenu avec les précédents élus que les enseignantes pouvaient aller et venir à l'école comme bon leur semblait. Afin que les nouveaux élus puissent choisir ou non le renouvellement de cet accord, la directrice présente le fonctionnement de l'occupation des locaux municipaux par les fonctionnaires de l'Etat.

Il est acquis que les enseignants peuvent rester dans les écoles les jours de classe, quelque soit l'heure (pour les préparations, les corrections...). Ce n'est pas le cas du mercredi et des vacances : ces jours-là, les locaux communaux sont à disposition du SIVOS qui en est le propriétaire. Certaines écoles servent, par exemple, de centre de loisirs.

Cette année, l'ensemble des enseignantes est salarié à plein temps, soit 35h par semaine. La particularité de l'éducation nationale est qu'elle fonctionne sur 36 semaines de classe. L'année d'un enseignant se décline donc ainsi :

36 semaines de classe rémunérées + 5 semaines de congés payés + 11 semaines vacantes

Les mercredis et les vacances, notre temps de présence à l'école est donc pris sur notre temps libre. Nous ne sommes pas rémunérées et pas couvertes par notre assurance professionnelle. La plupart des enseignants viennent tout de même dans les écoles ces jours-là pour recevoir des parents, ranger, préparer (changer les coins jeux, créer du matériel), s'organiser...

Ceci étant, nous ne souhaitons pas fournir au SIVOS de planning de notre temps de présence car nous ne voulons pas nous imposer de contraintes sur ces temps libres.

Sachant cela, c'est au SIVOS de décider s'il souhaite récupérer l'intégralité de l'usage de son bâtiment pendant les vacances ou juste certains jours, en nous interdisant l'accès à ses locaux.

III. Coopérative scolaire

Le début de l'année de la coopérative scolaire est le 30 septembre. Ce jour-là, le compte courant totalisait 2897,49€.

Certaines dépenses des années précédentes ont été prélevées : - 1076,50€

- Photos de classe de 2019 : 931,50€
- Location de la salle des fêtes de St- Usage : 145€

Au début de l'année scolaire 2020/2021, nous avons donc 1 820,99€.

Dépenses effectuées :

- Coop de classe 150€ par classe soit 600€ au total
- Livres : 105,10 + 48,94 + 36,83 : 190,87€
- Intervention PS/CP : 190,03€
- Barre de gymnastiques : 64,59€
- Bricolage de Noël : 39,98€
- Cadeaux de Noël : 143,60€ + goûter : 32,67€
- Cotisation OCCE : 208,30€ (assurance)
- Bottes de pluie : 352€

Total des dépenses : 1 822,04€

Recettes :

- Participation des familles : 777€
- Subvention de Bousselange : 50€
- Vente de photos : 428,40€
- Tombola : 206 €

Total des recettes : 1461,40€

Donc il nous reste actuellement 1460,35€.

Ce total ne nous permet pas d'envisager de grosses dépenses pour la fin de cette année. D'autant plus que nous souhaiterions économiser de l'argent pour financer le voyage avec nuitées prévu l'année prochaine pour les CE2, CM1 et CM2 (si la conjoncture le permet).

Les membres de l'APE réfléchissent d'ors et déjà à une subvention pour la coopérative. Celle-ci pourra être votée lors de leur prochaine réunion.

IV. École dehors et EPS

L'éducation physique et sportive est très importante pour le développement de l'enfant, sa santé et sa concentration.

C'est pourquoi nous avons souhaité cette année développer ce qu'on appelle « l'école dehors ». Ce concept a été beaucoup étudié en Angleterre et au Canada qui misent sur l' « out-door learning ».

Les sorties régulières prennent en compte la dimension sensible et sociale des élèves : leurs besoins de mouvements et d'inter-actions ne sont pas indépendants de leurs apprentissages. Le cerveau, le corps et les mains ne sont pas dissociables.

Ces sorties jouent sur le bien-être des enfants, leur épanouissement, qui leur permettra ensuite d'être plus disponibles aux apprentissages scolaires. Elles développent aussi les compétences transversales : la créativité, la communication, la coopération. De plus, elles ne réduisent pas les temps d'apprentissages plus classiques, leur amplitude horaire étant prise sur les temps de récréation et d'E. P. S...

Toutes les semaines, les élèves de maternelle et de CP sortent dans le parc et les CE et les CM vont se promener. La durée de ces sorties est d'environ une heure. Elle aura vocation à s'élargir avec la venue des beaux jours.

La coopérative a choisi d'investir dans des bottes de pluie à prêter aux enfants afin qu'ils soient bien équipés pour ces sorties.

Le conseil d'école se termine par la diffusion d'une vidéo de la classe de GS/CP en salle de motricité. Cette vidéo a pour but de remercier le SIVOS et de montrer aux membres du conseil l'utilisation de l'investissement fait l'année dernière.

ANNEXE : Cadre de référence des compétences numériques

 INFORMATION & DONNÉES	 COMMUNICATION & COLLABORATION	 CRÉATION DE CONTENU	 PROTECTION & SÉCURITÉ	 ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE
<p>Mener une recherche ou une veille d'information Reformuler sa requête en modifiant les mots-clés pour obtenir de meilleurs résultats Questionner la fiabilité et la pertinence des sources</p> <p>Gérer des données Sauvegarder des fichiers dans l'ordinateur utilisé, et dans un espace de stockage partagé et sécurisé, afin de pouvoir les réutiliser</p> <p>Traiter des données Insérer, saisir, et trier des données dans un tableur pour les exploiter</p>	<p>Interagir Utiliser un outil ou un service numérique pour communiquer Connaître et utiliser les règles de civilité lors des interactions en ligne</p> <p>Partager et publier Partager des contenus numériques en ligne en diffusion publique ou privée Modifier les informations attachées à son profil dans un environnement numérique en fonction du contexte d'usage Savoir que certains contenus sont protégés par un droit d'auteur Identifier l'origine des informations et des contenus partagés</p> <p>Collaborer Utiliser un dispositif d'écriture collaborative adapté à un projet afin de partager des idées et de coproduire des contenus</p> <p>S'insérer dans un monde numérique Utiliser des moyens simples pour protéger les données personnelles</p>	<p>Développer des documents à contenu majoritairement textuel Utiliser les fonctions simples d'une application pour produire des contenus majoritairement textuels associés à une image, un son ou une vidéo</p> <p>Développer des documents visuels et sonores Produire et enregistrer un document multimédia</p> <p>Adapter les documents à leur finalité Connaître et respecter les règles élémentaires du droit d'auteur, du droit à l'image et du droit à la protection des données personnelles</p> <p>Programmer Réaliser un programme simple</p>	<p>Sécuriser l'environnement numérique Identifier les risques principaux qui menacent son environnement informatique</p> <p>Protéger les données personnelles et la vie privée Connaître les règles attachées à la protection des données personnelles Connaître le concept de "traces" de navigation Savoir que les traces peuvent être vues, collectées ou analysées par d'autres personnes</p> <p>Protéger la santé, le bien-être et l'environnement Utiliser des moyens simples pour préserver sa santé en adaptant son espace de travail et en régulant ses pratiques Reconnaître les comportements et contenus qui relèvent du cyber-harcèlement Être conscient que l'utilisation des technologies numériques peut avoir un impact sur l'environnement pour adopter des comportements simples pour économiser de l'énergie et des ressources</p>	<p>Résoudre des problèmes techniques Résoudre des problèmes simples empêchant l'accès à un service numérique usuel</p> <p>Évoluer dans un environnement numérique Retrouver des ressources et des contenus dans un environnement numérique</p>